



**PRÉFET
DE LA MARNE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction départementale
des territoires

Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT)

Un outil opérationnel pour
restaurer la qualité de l'eau et préserver la ressource pour la
Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

Édito

Restaurer les masses d'eau et **préserver** la ressource, tant du point de vue qualitatif que quantitatif est un **défi à relever collectivement**, en particulier dans le contexte de changement climatique que nous connaissons.

Ce document synthétise les **pressions** qui s'exercent **sur les milieux aquatiques** et recense les **actions** de l'ensemble des acteurs du territoire engagés

pour le **retour au bon état** de ces masses d'eau.

Parmi ces acteurs, les **intercommunalités** jouent un rôle clef.

D'une part, elles agissent pour réduire voire supprimer les pressions qui s'exercent sur les eaux de surface et souterraines, et, d'autre part, elles engagent des actions, objet de ce PAOT, visant à reconquérir les milieux.

Je veux saluer ici cet engagement, essentiel pour répondre à ces enjeux et **remercier tous les acteurs** (EPCIs, gémapiens, syndicats de rivière, communes, Agence de l'Eau Seine-Normandie...) qui partagent et déclinent ce plan d'actions.

Henri PRÉVOST,
Préfet de la Marne

Origines du PAOT

DCE



1 Réglementation européenne, la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) entre en vigueur en 2000. La DCE a pour objectif le retour au bon état des masses d'eau de surface et souterraines.

La DCE visait le retour au bon état des masses d'eau à l'horizon 2015, mais l'objectif n'est pas atteint. Le cycle 2022-2027 est le dernier pour l'atteindre.

SDAGE



Bassin Seine Normandie

2 Pour répondre à la DCE, les objectifs assignés aux masses d'eau (petits bassins versants) et leurs échéances sont définis dans des Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE). Ces plans de gestion sont établis à l'échelle des grands bassins.

Le département de la Marne est inclus entièrement dans le bassin Seine-Normandie.

PdM



3 Les Programmes de Mesures (PdM), qui découlent des SDAGE, donnent les grandes orientations en matière d'actions à réaliser à l'échelle des unités hydrographiques. Ils sont validés par le Préfet de bassin pour une durée de six ans.

Le département de la Marne est soumis au PdM du bassin Seine-Normandie.

PAOT



4 Le PdM est décliné en actions concrètes dans le Plan d'Actions Opérationnel Territorialisé (PAOT). Le PAOT est élaboré par les services de la MISEN après concertation avec l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire (EPCIs, gémapiens...).

Dans la Marne, le PAOT 2022-2027 a été approuvé le 29 novembre 2022.

État des masses d'eau de surface et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau de surface doit être à la fois en bon état écologique et en bon état chimique.

Bon état écologique : biologie (organismes aquatiques) et physico-chimie (PH, oxygène, salinité...) satisfaisantes.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

La totalité du département de la Marne est classé en zone vulnérable Nitrates et 22 captages sont concernés par le pré-contentieux européen sur les Nitrates.

État écologique

1 en bon état

5 en état moyen

2 en état médiocre

1 en mauvais état

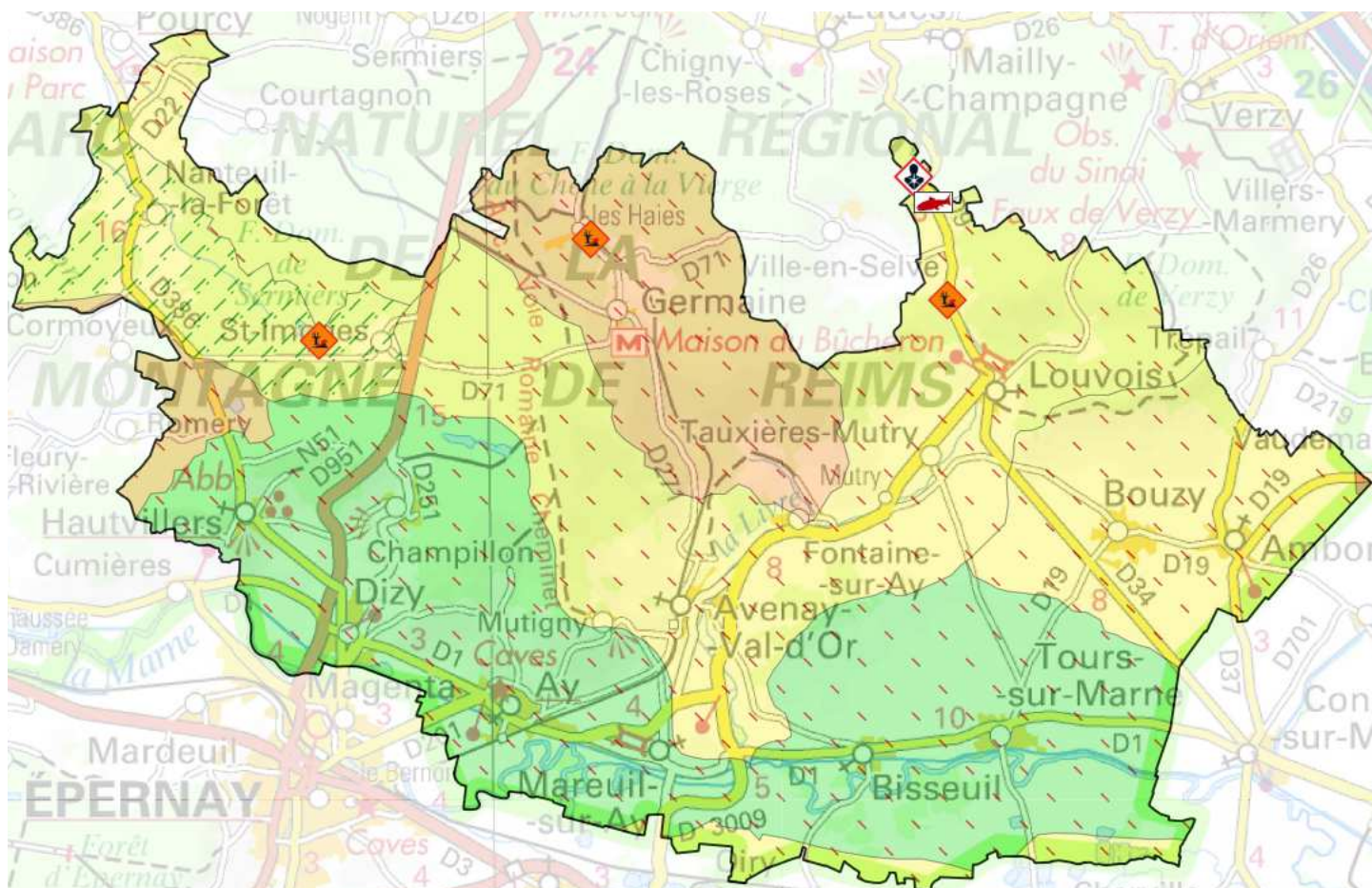
État chimique

1 en bon état

8 en mauvais état

État global

0 en bon état



Pressions



Hydromorphologie



Phytosanitaires

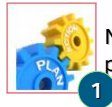


Macro-polluants

Actions sur les masses d'eau de surface

Les actions mises en œuvre ont pour principal objectif le retour au bon état des masses d'eau. Elles recouvrent une multitude de domaines, de la lutte contre l'érosion des sols à la restauration de la continuité écologique en passant par l'assainissement.

11 actions, ventilées comme suit :



Mise en œuvre d'un plan d'action érosion



Réseaux assainissement < 2000 E.H.¹



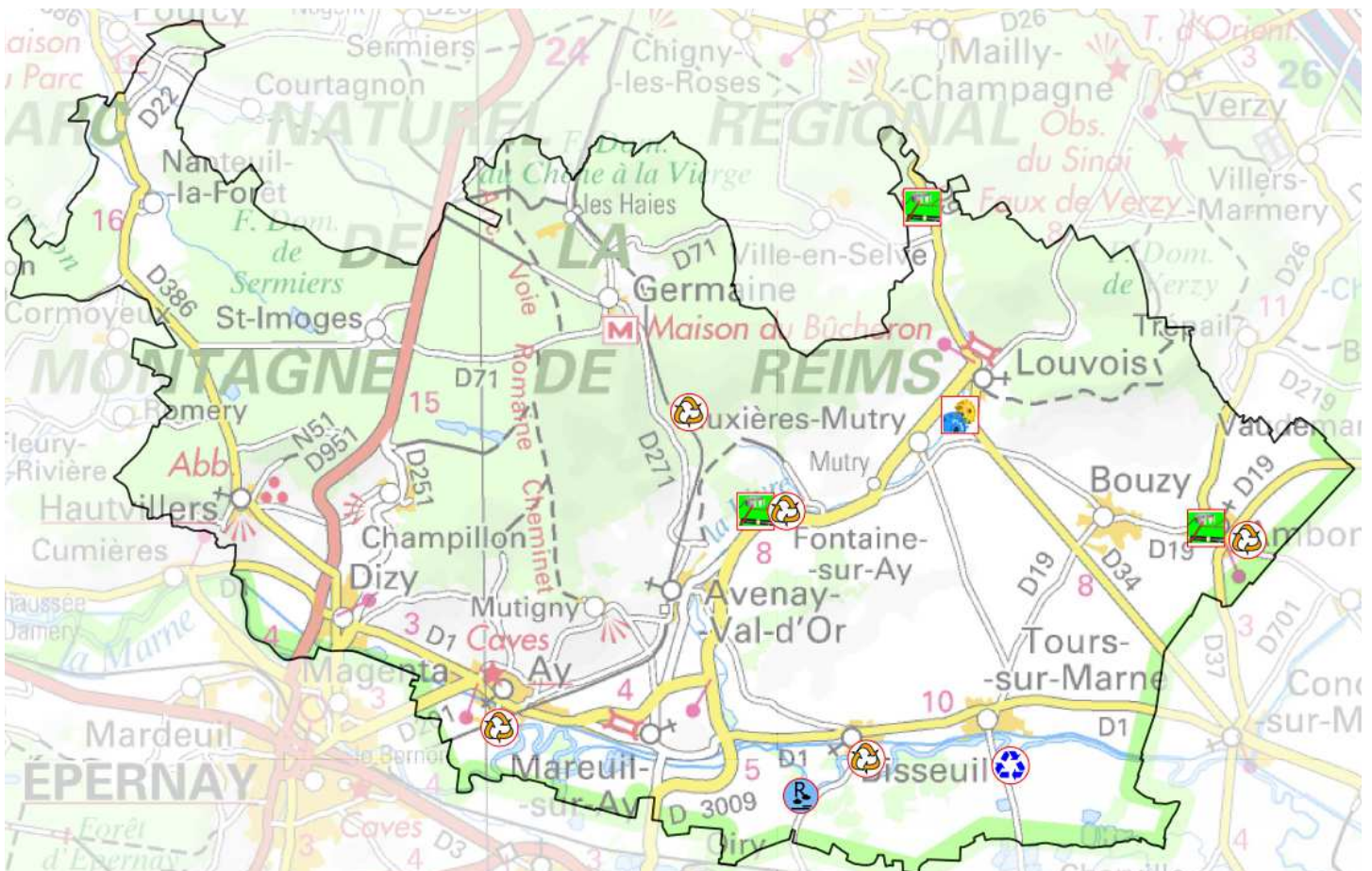
Mise en conformité STEU²



Restauration des milieux aquatiques



STEU < 2000 E.H.



1 : Équivalent Habitant
2 : Station de traitement des eaux usées

État des masses d'eau souterraines et pressions associées

Pour être en bon état, une masse d'eau souterraine doit être à la fois en bon état chimique et en bon état quantitatif.

Bon état chimique : concentration inférieure aux seuils de certains métaux, hydrocarbures, solvants...

Bon état quantitatif : volumes prélevés ne dépassant pas la capacité de renouvellement et préservant l'alimentation en eau des écosystèmes de surface.

La totalité du département de la Marne est classé en zone vulnérable Nitrates et 22 captages sont concernés par le pré-contentieux européen sur les Nitrates.

État chimique

4 en état médiocre

0 en bon état

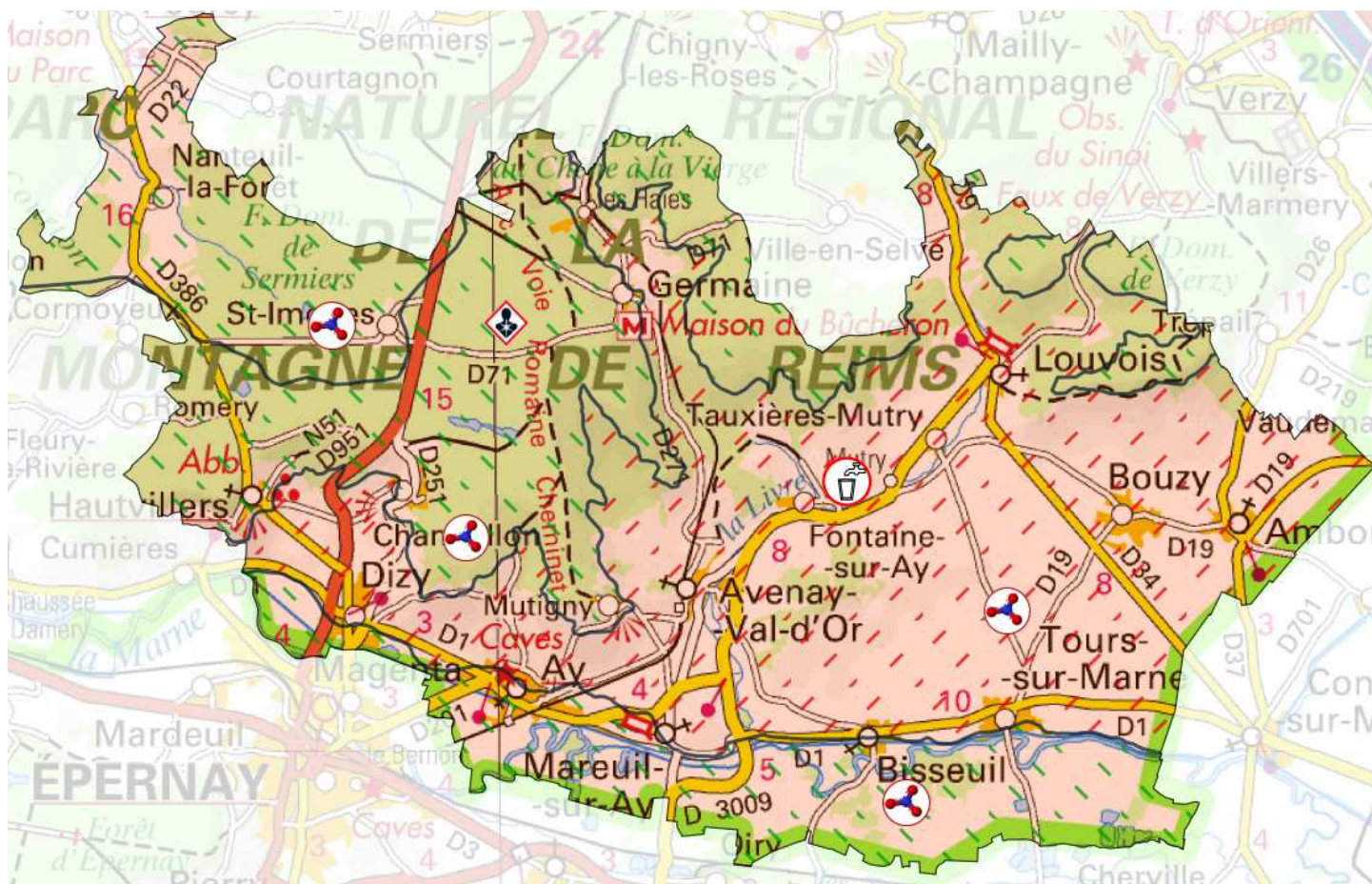
État quantitatif

3 en bon état

1 en état médiocre

État global

0 en bon état



Pressions



Prélèvements



Nitrates



Phytosanitaires

Actions sur les masses d'eau souterraines

Les pressions exercées sur les masses d'eau souterraines du département de la Marne sont multiples. **Pour y faire face, des actions en lien notamment avec les aires d'alimentations de captages** et leurs captages prioritaires ou sensibles associés sont mises en œuvre. Ces actions sont cartographiées ci-après et réparties selon les masses d'eau auxquelles elles sont rattachées.

1 action :



Réduction de fertilisants

1

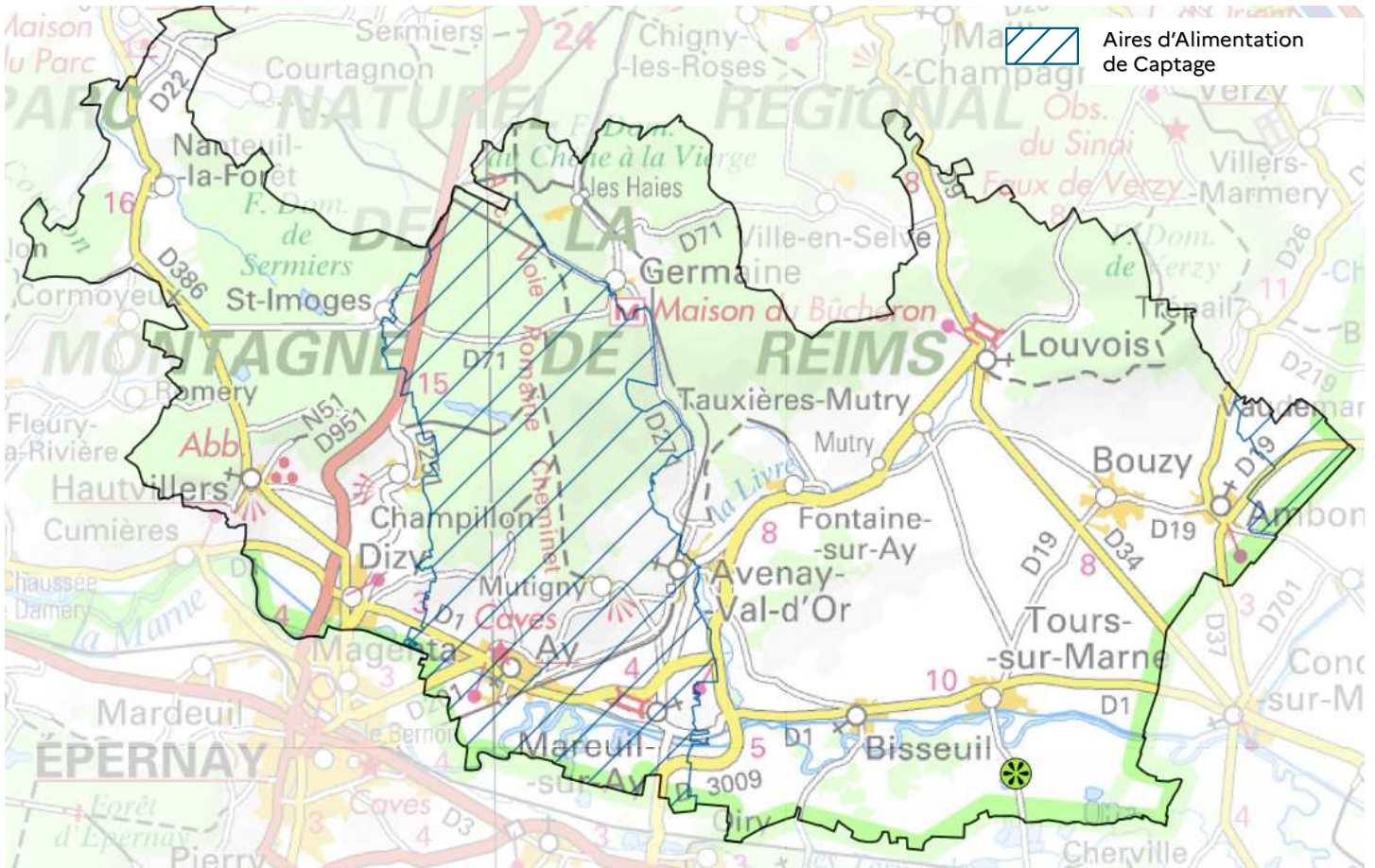


Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau de surface recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

NOM_M_EAU	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
La Livre de sa source au confluent de la Marne (exclu)	Mise en œuvre du plan d'actions érosion	AESN	Commune/EPCI/ ASA/GEMAprien	
	Travaux de réhabilitation des réseaux d'Avenay Val d'Or à la suite de l'étude diagnostic	DDT	CC Grande Vallée de la Marne	engagé
	Travaux de réhabilitation des réseaux de Fontaine sur Ay à la suite de l'étude diagnostic	DDT		prévisionnel
	Travaux de réhabilitation de la STEU de fontaine sur Ay à la suite de l'étude diagnostic	DDT		initié
La Marne du confluent de la Somme Soude (exclu) au confluent de la Semoigne (exclu)	Reconstruction d'une nouvelle STEU à Tours-sur-Marne	DRIEAT		engagé
	Travaux de reconstruction de la STEU à Bisseuil	DRIEAT		prévisionnel
	Travaux de construction d'une nouvelle STEU à Ay Champagne à la suite de l'étude diagnostic	DRIEAT		prévisionnel
	Travaux de renaturation de cours d'eau, plan de gestion 2022-2027	AESN	S3M jusqu'à Cumières, puis Marne Surmelin	
Ruisseau la Germaine	Travaux de reconstruction de la STEU de Germaine	AESN	CC Grande Vallée de la Marne	prévisionnel
Craie Champagne Sud et Centre	Travaux de réhabilitation des réseaux à Ambonnay	DDT		initié
Craie Champagne Sud et Centre	Travaux de réhabilitation de la STEU à Ambonnay	DDT		initié

Tableau récapitulatif des actions sur les masses d'eau souterraines recensées sur le territoire de la Communauté de Communes de la Grande Vallée de la Marne.

NOM_ME	ACTION	PILOTE	MAITRE_OUV	AVANCEMENT
ALLUVIONS DE LA MARNE	051_Réduction des apports de fertilisants - Directive nitrates	DDT/DRAAF/ DREAL/DDETSPP		

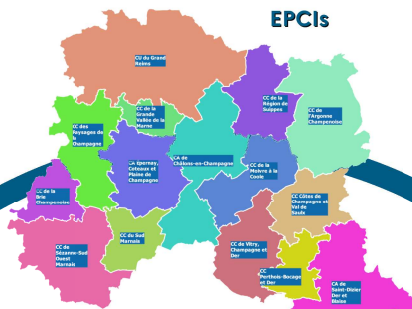


**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

EPCI's



Gémapiens*



Communes



**Retrouver le bon état
des masses d'eau :
L'objectif commun des
acteurs du territoire**

Services de l'État

**PRÉFET
DE LA MARNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Agence de l'eau

**eau
seine
NORMANDIE**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

* acteurs qui assurent la compétence de la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et de la prévention des inondations

Préfecture de la Marne

17-19 rue Carnot
51000 Châlons-en-Champagne

**Direction départementale des territoires
de la Marne**

40 boulevard Anatole France
51022 Châlons-en-Champagne Cedex

Directeur de publication :

Sylvestre DELCAMBRE

Mise en page :

Marie GAELLE, en lien avec la DDT 52

Conception technique, rédaction :

DDT51/SE/Philippe BIERMANN

Crédit photos :

- SMAVAS ;
- SIABAVES.

Un contact à votre écoute :

Philippe BIERMANN (03 26 70 81 78)
ddt-se-pe@marne.gouv.fr

Actions (avant-après) réalisées dans le département de la Marne.



Restauration
de la continuité
écologique à
Somme-Yèvre



Reméandrage,
renaturation
à Jonchery-
sur-Vesle

Des outils pour aller plus loin : [Data_Grand_Est_Tableau_Outil_visualisation](#) / [Outil_cartographique_actions_PAOTs_Grand_Est](#)